

ALERTE N°3 CIBLEE CLUSTER URPS CD ARA 08/02/2020

Message spécifique aux zones où surviennent des transmissions inter humaines groupées, limitées et localisées du virus 2019-nCoV (Cluster).

Bonjour,

Comme annoncé dans nos deux précédentes alertes : les contre-mesures à prendre en cas d'apparition de foyers humains groupés ou localisés sont plus précises. C'est pourquoi **vous êtes destinataires de ce courrier pour mieux vous protéger et alerter**. Les Chirurgiens-Dentistes sont évidemment particulièrement exposés à tout virus respiratoire hautement pathogène, mais si nous respectons à la lettre les consignes du gouvernement, il n'y a pas lieu de paniquer, ni d'être une victime, ni d'être un vecteur de transmission, mais de rester professionnels et sentinelles de la santé publique ! D'autant que la situation peut s'améliorer très vite avec les mesures prises.

Dépister un cas possible :

La définition du « *Cas possible* » évolue en fonction des informations disponibles, donc consultez le site du Ministère de la Santé ou de Santé Publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/coronavirus-2019-ncov-france-et-monde>

Cette définition ne remplace pas votre jugement clinique :

- a) Toute personne présentant des signes cliniques d'infection respiratoire aiguë, quel que soit sa gravité, avec une fièvre ou une sensation de fièvre, **et** ayant voyagé ou séjourné en Chine dans les 14 jours précédant la date de début des signes cliniques.
- b) Toute personne présentant des signes cliniques d'infection respiratoire aiguë haute ou basse, quelle que soit sa gravité, dans les 14 jours suivant l'une des expositions suivantes :
 - **Un contact étroit avec un cas confirmé d'infection au 2019-nCoV, pendant que ce dernier était symptomatique.**
Un contact étroit est une personne ayant partagé le même lieu de vie qu'un cas confirmé symptomatique : famille, séjour dans une même chambre, face à face à moins d'1 mètre ; flirt ; amis intimes ; voisins de classe, de bureau ou dans un transport collectif.
 - Personne co-exposée, définie comme ayant été soumise aux mêmes risques d'exposition (c'est-à-dire un séjour / voyage en Chine) qu'un cas confirmé.
 - Personne ayant travaillé ou ayant séjourné dans un hôpital en Chine dans lequel un cas d'infection au 2019-nCoV a été confirmé.

Protéger :

- Comme déjà conseillé : munissez-vous de **thermomètre sans contact** à l'entrée du cabinet et de **masques chirurgicaux** à élastiques pour les oreilles, de **gants**, de **lingettes** désinfectantes, de **soluté hydroalcoolique** à pompe (le tout disponible immédiatement à la réception).
- En face d'un cas possible : fièvre, infection respiratoire, toux, myalgies-asthénie, voir ci-dessus : **restez à distance**, et demandez au patient d'ajuster lui-même, minutieusement, **le masque chirurgical** pour couvrir son nez et sa bouche (Aucun contact).
- **Isolez ce patient suspect** dans une pièce dédiée en attendant l'arrivée du SAMU (15). S'il refuse et repart, engagez-le à conserver le masque dans la rue. N'hésitez pas à désinfecter à l'aide des lingettes désinfectantes les poignées de portes, boutons de sonnette, interphones souillés
- Concernant la désinfection des surfaces, les coronavirus sont sensibles à **l'hypochlorite de sodium (eau de Javel) à 0,1 %**, aux composés organochlorés à 0,1%, **à l'éthanol à 70 %**, au glutaraldéhyde à 2 %, etc. Les stratégies de désinfection conseillées sont celles déjà utilisées dans nos cabinets.
- Vous-même et votre personnel êtes équipés de vos propres masques. Le **port régulier de vos masques** chirurgicaux ou, s'il y a un doute sérieux, de masques **FFP2 ou FFP3** sans valve (respiration plus facile avec le FFP2), avec des lunettes de protection (ou mieux une visière) est recommandé. **Vérifier** que votre masque est bien placé de façon étanche : il suffit de le voir bouger quand vous inspirez ou expirez fortement. Après usage, le masque sera immédiatement éloigné du visage et jeté dans une poubelle dédiée à couvercle.
- **L'hygiène des mains** est décisive : Lavages fréquents, impératifs avant et après le port du masque. Sur mains sèches : appliquer si possible un **gel hydro alcoolique** SHA. Le port des **gants** est fortement recommandé.
- **Eviter tout contact** avec une personne atteinte d'infection respiratoire suspecte. Rester au moins à 1m20 et à plus de 3 m s'il tousse.
- Les équipements de protection individuelle incluent une surblouse (+ tablier jetable) ; mais ils vous seront inutiles, puisque vous devrez vous tenir loin.

Evidemment, **s'abstenir de tout soin odontologique** (et surtout pas de spray-turbine qui génère des aérosols) : **Ne pas vous approcher de cas suspects !**

Consultez régulièrement le site du Ministère de la Santé pour en savoir plus (<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/>)

Alerter

Ne pas envoyer le cas possible chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital

Contactez le Centre 15 (SAMU)

Centre National de Référence Lyon, tél : 04 72 07 11 42

ARS pour signaler un risque de santé publique 24h/24 téléphonez :

Tél : 0800 32 42 62.

Email : Ars69-alerte@ars.sante.fr

URPS CD Auvergne – Rhône Alpes

Siège : 21, quai Antoine Riboud - 69002 Lyon - Confluence

Antenne Auvergne : Centre d'Affaires Auvergne - 15, rue du Pré la Reine – 63100 Clermont Ferrand

Contact – Florence Therond: 06.47.43.70.21 - urpschir.dent@gmail.com



Union Régionale des Professionnels de Santé des **C**hirurgiens-**D**entistes **A**uvergne **R**hône-**A**lpes

Fax : 04 72 34 41 27

S'informer

Un numéro de téléphone spécifique a été ouvert au niveau local pour répondre aux questions des personnes directement concernées : 0 800 100 379.

Une plateforme téléphonique d'informations (9h - 19h) a été mise en place par le Ministère pour toutes questions sur le Coronavirus : 0 800 130 000 (appel gratuit)

Bien cordialement,

Dr Eric Lenfant

Pour URPS CD ARA

URPS CD Auvergne – Rhône Alpes

Siège : 21, quai Antoine Riboud - 69002 Lyon - Confluence

Antenne Auvergne : Centre d'Affaires Auvergne - 15, rue du Pré la Reine – 63100 Clermont Ferrand

Contact – Florence Therond: 06.47.43.70.21 - urpschir.dent@gmail.com